

Séance du mardi 09 juin 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 29/05/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

L'an deux mille vingt et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

Représentés: Luc AVELLANEDA

Absents:

Objet: Délégués CNAS - 2020_024

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles dans divers domaines, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

La Mairie adhère au Comité national d'action sociale (CNAS) pour l'ensemble du personnel (actif et retraité).

Cet organisme paritaire, chargé de promouvoir des actions en faveur du personnel des collectivités territoriales, demande la désignation d'un délégué parmi les élus et d'un délégué parmi le personnel pour représenter la mairie au sein du CNAS.

Cet exposé entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit à l'unanimité :

- Monsieur Eric BOUSQUET, conseiller municipal, délégué des élus,
- Mme Karine LAPORTE, rédacteur, déléguée des agents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17.06.2020
et publication ou notification du 23.06.2020

Le Maire,
A. DUJOLS,



Le Maire,
A. DUJOLS

PREFECTURE DU CANTAL

17 JUIN 2020

BUREAU DU COURRIER